

DEMANDE DE REORIENTATION – UFR DE DROIT

La demande est à adresser à la gestionnaire des premières années de licence

Le dossier **COMPLET** est à envoyer à l1.dsp@uvsq.fr entre le 10/11/2025 jusqu'au 01/12/2025 inclus.

Aucune version papier ne sera acceptée.

Pièces à joindre obligatoirement :

- ☐ Lettre de motivation
- ☐ Photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- ☐ Photocopie des relevés de notes post-bac obtenus dans l'enseignement supérieur
- ☐ Photocopie de la carte étudiante et/ou du certificat de scolarité de l'année en cours

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Tél. : Mail :

Baccalauréat : Série : Année d'obtention :

CURSUS UNIVERSITAIRE

Années universitaires	Discipline(s)	Etablissements	Résultats d'examens		
			Admis	Ajourné	En attente
Actuel					
Antérieur					
Antérieur					

Réorientation sollicitée : Licence 1 droit **parcours droit**

⇒ Affectation : promotion 1 ou 2 (attribuée par la scolarité)

Les licences 1 de **science politique**, licence 1 de **droit parcours droit international** et la licence 1 **droit-LLCER (anglais)** ne sont pas ouvertes à la réorientation au second semestre.

Toute demande incomplète sera refusée

Le :

Signature de l'étudiant :

Partie réservée à l'administration

DÉCISION DE L'UFR :

☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable ⇒ Motif :

Commentaires éventuels :

Fait à Guyancourt, le

Signature : ()